



THÉÂTRE DE CAEN MAISON DE LA CULTURE

ASSOCIATION PATRONNÉE ET SUBVENTIONNÉE PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES ET LA VILLE DE CAEN

DIRECTION G. TREMARD

CAEN, le 27 avril 1965

Monsieur E. JAGUER

24, rue Rémy de Gourmont

P A R I S 19e

MDC.
EXPO. SURREA.
JB/YB

Cher Monsieur,

Je suis content que les conditions du retour des oeuvres prêtées vous donnent satisfaction. Pour des raisons d'économie, j'étais obligé de prévoir le retour simultané de deux expositions et, n'ayant pas eu de réponse de votre part, j'avais prévu avec notre transporteur que l'ensemble des prêts soit remis à NORD-EXPRESS en attendant vos instructions.

En ce qui concerne les dommages causés à la toile de GOTZ, la firme MOREL était bien entendu d'accord pour assumer la charge des frais de restauration. Je pense que le mieux serait de m'adresser un devis que je transmettrai à Morel.

Enfin, pour le bilan, je crois, mais c'est évidemment subjectif, qu'il est positif, compte tenu du peu de curiosité des caennais. Ce genre de manifestation ne concerne réellement que 500 personnes. Mais il est important que 15.000 autres soient passées en un mois devant des oeuvres qui les ont déconcertées. Notre rôle c'est que, dans dix ans, mille personnes se sentent concernées. Cela est possible en multipliant les "événements" et en créant ainsi un mouvement de curiosité générale qui n'existe pas actuellement et qui explique la faible fréquentation aux conférences.

.../...

.../...

Nous avons peut-être souffert d'une trop hâtive improvisation ; avec plus de temps, nous aurions pu avoir plus de toiles, les conférences auraient pu être mieux groupées et bénéficier de plus de publicité ; mais je suis persuadé que les résultats n'auraient pas été différents car il faudra des années pour modifier le milieu.

Je vous adresse ci-joint la presse.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.



Jacques BOUFFARTIGUE
Administrateur